

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
LUNDI 27 NOVEMBRE 2023

Président : M. Philippe VAUCHEZ

Secrétaire de séance : Les représentants des élèves

Absents excusés : M. ISIK Rayan – M. HUMBLLOT Mathis – M. VALLINO Thierry - Mme CLERC Catherine - M. CHATOT Patrick.

Absents : M. BOULET Jean-Gabriel — Mme GOUGEON Emilie - M. FORAS Michel – M. ABELIN Olivier.

Présents : M. VAUCHEZ Philippe – M. LECOULTRE Franck – M. GRENIER Jean-Pascal – M. PILLON Lilian – M. LENORMAND Jérôme – M. MOUILLON Christophe – Mme BLANCHOT Mélissa - M. RUET Sébastien – Mme MOREL Anne – M. JEANDENANS Laurent – M. COYETTE Antoine – M. BALDOIN Nicolas – M. BERTHET Sébastien – Mme STOFIQUÉ Nathalie - Mme VIOLAY Valérie – Mme CULAT Maryline — M. SARACI Besim – Mlle VITTE Nina – M. DUCLOS Tom.

Nombre de présents : 18 **Quorum :** 15
Le quorum est atteint. Le CA siège valablement.

Les représentants des élèves acceptent le secrétariat de séance.

Le conseil d'administration débute à 18h12.

Procès-verbal du C. A. du 07/11/2023 :

Le procès-verbal du C.A. du 7 novembre 2023 est adopté à l'unanimité (18 VOIX).

Numéro et nature des questions traitées
Ordre du jour
Approbation du P.V. du C.A. du 7/11/2023
1. VIE FINANCIERE ET MATERIELLE
1.1 Décisions budgétaires modificatives pour information
1.2 Décision budgétaire modificative pour vote
1.3 Contrats et conventions pour information depuis le 7/11/2023
1.4 Conventions pour vote :
- Convention d'hébergement à l'internat de l'A.L.L. basket du 4 au 7 janvier 2024
- Avenant à la convention d'objectifs et de moyens entre les lycées publics et la Région Bourgogne Franche-Comté
1.5 Projet de budget pour l'année 2024, rapport du chef d'établissement et état prévisionnel des achats (EPA)
2. QUESTIONS DIVERSES
2.1 Questions diverses

Lons le Saunier le 06.12.2023

Le secrétaire de séance

Tom

Le Proviseur,

Philippe VAUCHEZ



Du 27/11/2023
N° de la séance : 2

1. VIE FINANCIERE ET MATERIELLE

Arrivée de Monsieur PILLON à 18h15.

Un nouveau CA dont le format sera court sera programmé le 7 décembre à 15h30 afin de valider le bilan financier du voyage « Architecture en Europe ».

Monsieur GRENIER prend la parole et informe les membres du conseil d'administration qu'un point supplémentaire est ajouté à l'ordre du jour. Il s'agit d'une DBM pour vote.

1.1 Décisions budgétaires modificatives pour information

DBM N°15 ⇨ Recettes sur hébergements extérieurs (SRH).

DBM N° 16 ⇨ Subvention GIP/CFA de 4508.18€ pour équipements ergonomiques des postes de travail des assistants d'architectes (souris ergonomiques+ bras articulés pour écrans en salle 10).

DBM N° 17 ⇨ Ajustement d'une subvention (subvention GEREMY de la Région) pour le chauffage.

DBM N° 18 ⇨ Ajustement d'une subvention pour le premier équipement des élèves (outils, EPI et vêtements de travail).

DBM N° 19 ⇨ Recettes service ALO.

1.2 Décision budgétaire modificative pour vote

Demande de prélèvements sur les fonds disponibles (service ALO + service SRH)

▪ SRH : Prélèvement sur fonds disponibles de 15000€ complémentaires afin de pouvoir boucler la fin d'année sereinement sur ce service.

▪ ALO : + 5000€ contrats (maintenance chauffage)
+ 5000€ fournitures
+ 5000€ viabilisation

Soit 15000€ en complément du budget initial pour pouvoir assurer l'ensemble des dépenses en fin d'année.

Après ce prélèvement, il restera 86554.72€ de fonds disponibles.

LE MONTANT DE 30000€ A PRELEVER SUR LES FONDS DISPONIBLES EST ADOPTE A L'UNANIMITE (19 VOIX)

1.3 Contrats et conventions depuis le 7 novembre 2023, pour information

Conventions concernant 2 formations QUALISOL et une formation QUALIPV.

Du 27/11/2023
N° de la séance : 2

1.4 Conventions pour vote

↳ Convention d'hébergement de l'ALL Basket de 4 au 7 janvier 2024. Tournoi qui rassemble tout le secteur Est de la France. L'intégralité de l'internat sera mis à disposition. 250 personnes accueillies à l'internat, 250 autres à l'internat du lycée Jean Michel. (10.50€/pers/nuit). Les repas sont pris au lycée Jean Michel. Le nettoyage des locaux sera réalisé par une entreprise sollicitée par l'ALL.

LE CA ACCEPTE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION A L'UNANIMITE (19 VOIX).

↳ Avenant à la convention d'objectif et de moyens entre les lycées publics et la Région Bourgogne Franche-Comté (convention cadre). L'avenant vise à revoir la relation avec la Région : possibilité pour la Région d'autoriser l'occupation de l'internat par des tiers à tout moment et autorité fonctionnelle de la collectivité sur l'adjoint gestionnaire.

Départ de Mme STOFLIQUE à 18h53.

L'AVENANT EST ACCEPTE AVEC 17 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION.

1.5 Projet de budget pour l'année 2024, rapport du chef d'établissement et état prévisionnel des achats (EPA)

M. GRENIER présente à l'aide d'un diaporama les grandes lignes du budget 2024. Les dépenses et les recettes des différents services représentent un volume financier global de 750417,93€

- Services généraux (ALO, AP, VE) 500547,51€
- Services spéciaux (SBN et SRH) 237088,52€
- Opérations en capital (OPC) : 12782,00€

Principales nouveautés dans le budget 2024 :

- ✓ Une dotation de fonctionnement à la hausse pour la prise en compte de l'inflation sur les dépenses.
- ✓ Une augmentation du budget SRH pour prendre en compte l'évolution à la hausse des effectifs et l'augmentation de 5% des tarifs, côté recettes.
- ✓ Une diminution du budget AP en raison d'une mise en sommeil en 2024 des mobilités ERASMUS et de financements hors budget lycée des projets pédagogiques (par le mécanisme de financement ADAGE)

Le contexte budgétaire global est très contraint pour 2024 et ne permet pas de définir une politique d'établissement à travers le budget.

LE BUDGET PREVISIONNEL EST ADOPTE A L'UNANIMITE (18 VOIX)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Secrétaire de séance,

Le Provisieur
P. VAUCHEZ